



Stanislas Veillet, président de Biophytis

## Maladies du vieillissement : Biophytis prend de l'avance

Contrairement au programme annoncé il y a un an<sup>(1)</sup>, qui prévoyait le démarrage de ses essais cliniques en 2016, ce sont deux études de phases IIb que Biophytis s'apprête à conduire l'an prochain. La société basée à Romainville, en Île-de-France, veut évaluer ses deux candidats-médicaments phares indiqués dans l'obésité sarcopénique et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Pour la première indication, Biophytis investiguera l'effet de sa molécule sur une cohorte de 180 patients atteints de cette pathologie, qui se caractérise par une perte de la masse musculaire et peut entraîner des complications cardiovasculaires. Dans la DMLA, elle cherchera à démontrer l'action de son candidat sur l'arrêt de l'évolution de la maladie. Si les résultats de ses tests sont positifs, le portefeuille de Biophytis aura pris assez de valeur pour faire l'objet d'accords out-licensing intéressants pour la biotech. Reste la question du financement. Afin de réaliser ces deux études, Biophytis a besoin d'environ 15 M€. « *Nous envisageons la piste du capital-risque, mais il semble que la philosophie de ce type d'investisseurs ne soit pas accordée à notre stratégie basée sur l'avancement de deux*

*thérapeutiques distinctes. L'IPO semble alors l'option favorite, si les conditions de marché le permettent* », développe Stanislas Veillet, président de Biophytis.

(1) - Lire « *Biophytis cherche 15 M€ pour sa clinique* » dans le BF n°633 du 14/04/201.